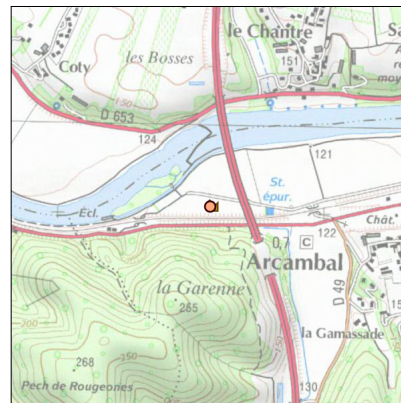
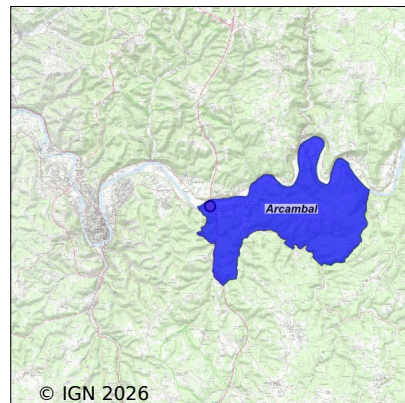


Système d'assainissement 2024

ARCAMBAL (Bourg)

Réseau de type Séparatif



Station : ARCAMBAL (Bourg)

Code Sandre	0546007V002
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND CAHORS
Nom de l'exploitant	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND CAHORS
Date de mise en service	août 2007
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	1 000 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	60 Kg/j
Charge nominale DCO	120 Kg/j
Charge nominale MES	90 Kg/j
Débit nominal temps sec	150 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Filtres plantés, Zone intermédiaire avant rejet
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	580 810, 6 374 257 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Le Lot

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

95% de Arcambal depuis 2016

Observations SDDE

Système de collecte

Nombres de raccordés :

Données 2023 : 254 abonnés dont une vingtaine d'habitations saisonnières, un restaurant et une maison de retraite. Avec une consommation annuelle d'eau potable estimée à 21 813 m³/an et un taux de restitution de 90 %, ceci équivaut à une charge attendue d'environ 359 équivalents-habitants (EH), soit 44 % de la capacité nominale de la station.

Entretien :

La casse sur le réseau de collecte au niveau du vestiaire du stade, repérée fin 2023, a été réparée.

Fonctionnement :

Il est conseillé de vérifier si le point de déversement situé en amont du poste de relevage est actif (ancienne station). Compte-tenu des indications de la télésurveillance (compteur horaire « défaut débordement » du poste de relevage en tête de station qui n'a pas bougé depuis août 2023), on peut supposer que ce n'est pas le cas, sous réserve que cette donnée soit fiable. Compte tenu du caractère séparatif du réseau et de la proximité du Lot, il ne paraît pas pertinent de conserver ce point A2. Dun point de vue réglementaire, si ce point existe il devrait être équipé d'un dispositif permettant une estimation des débits.

Volumes déversés au point A2 : n.d.

Station d'épuration

Remplissage :

Organique : environ 298 EH (39,8 % de la capacité nominale de la station) selon la moyenne des dernières mesures d'autosurveillance (sur 5 ans).

Hydraulique : compte-tenu de la recirculation d'une partie variable des effluents, la charge hydraulique ne peut pas être estimée avec précision.

Entretien :

L'entretien du site est assuré par un prestataire et l'exploitation est assurée par les agents de la collectivité.

Le carnet d'exploitation est régulièrement complété. Il serait cependant souhaitable de relever les temps de marche des pompes du poste de relevage avec une précision à la décimale pour un meilleur suivi, et de noter les événements et interventions de maintenance particuliers.

Fonctionnement :

La qualité de l'effluent traité est satisfaisante et atteint les performances attendues pour ce type de filière.

Il a été observé cette année un fonctionnement perturbé de l'automate et/ou de la télésurveillance : la pompe 1 fonctionne en effet en simultané avec les pompes 2 et 3, à moins d'être coupée manuellement via son disjoncteur magnéto-thermique. L'alimentation des filtres permute normalement automatiquement toutes les

84 heures. D'autre part, les seuils (marche/arrêt) indiqués par la télésurveillance ne semblent pas correspondre aux hauteurs de eau remontées depuis la sonde du poste de relevage.

Les canalisations de refoulement alimentant les filtres plantés ne sont pas équipées de clapets anti-retours.

Un bon développement des roseaux a été observé sur l'ensemble des 3 filtres. Notons la présence d'adventices par endroits, ronces notamment, principalement près des bordures des casiers. Il est recommandé dégaliser la couche de boues à la surface des filtres, en effet l'accumulation au niveau des points d'alimentation est importante.

Une casse au niveau de la canalisation ramenant les eaux recirculées au poste de relevage a été détectée et réparée en cours d'année, à une date non tracée. Suite à un nettoyage complet du regard de recirculation, le réglage de la recirculation a été modifié, diminué de 74 % de recirculation à 50 % (batardeau installé à 33 %). Soulignons que le nettoyage régulier de la lame déversante ainsi que l'absence de fuite au niveau de ce regard sont primordiaux pour maintenir un taux de recirculation suffisant et fiabiliser ainsi la qualité de traitement.

La zone d'infiltration est mise au repos de mi-novembre à début avril. Elle est colonisée par une végétation dense. Une obstruction au niveau du regard permettant d'alterner l'alimentation des noues (non utilisé) était visible en octobre, probablement due à des infiltrations de racines, avec pour conséquence des écoulements en surface de deux traitées en amont de la zone d'infiltration.

Impact visible sur le milieu récepteur : néant.

Usages sensibles en aval du système d'assainissement :

Le système d'assainissement se situe sur le périmètre de protection éloignée du captage d'eau potable de la Fontaine des Chartreux. En cas de dysfonctionnement, le risque d'impact sur cet usage est faible.

Loisirs aquatiques tout au long du Lot, non impactés car infiltration totale du 1er avril au 15 novembre.

Autosurveillance :

La mesure d'autosurveillance est réalisée une fois par an par le SYDED. Les analyses sont effectuées par un laboratoire indépendant agréé. Pour l'année 2024, la mesure est jugée représentative du fonctionnement habituel de l'installation.

Sous produits

Production théorique :

Environ 4,5 m³ par an soit 1,192 tonnes de matière sèche (MS) (ratios : 15 L/EH/an et 4 kg de MS/EH/an et une charge moyenne organique estimée à 298 EH).

Production réelle :

Les boues sont stockées et minéralisées en surface des filtres depuis la mise en service de la station. La couche d'humus est principalement concentrée autour des points d'alimentation (de l'ordre de 10 à 20 cm d'épaisseur à ce niveau). Il est nécessaire d'égaliser son épaisseur afin d'une part éviter que les puits artésiens d'alimentation ne se retrouvent recouverts, et d'autre part destimer le remplissage au plus juste pour anticiper l'opération de curage. Celle-ci est généralement mise en œuvre quand l'épaisseur de la couche de boues atteindra environ

20 cm sur toute la surface des filtres, soit un volume de 240 m³. Considérant les tarifs en vigueur, le curage et l'élimination de ces boues en compostage coûterait environ 61 000 HT.

Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0546007V001 ARCAMBAL

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	88 m ³ /j	58 %			88 m ³ /j	
DBO ₅	11,4 Kg/j	19 %	130 mg/l	84 %	1,8 Kg/j	21 mg/l
DCO	29,4 Kg/j	25 %	340 mg/l	83 %	5 Kg/j	57 mg/l
MES	21,9 Kg/j		250 mg/l	94 %	1,4 Kg/j	16 mg/l
NGL	3,6 Kg/j		42 mg/l	20,5 %	2,9 Kg/j	33 mg/l
NTK	3,6 Kg/j		42 mg/l	37 %	2,3 Kg/j	26 mg/l
PT	0,6 Kg/j		6,3 mg/l	16,2 %	0,5 Kg/j	5,3 mg/l

Problèmes rencontrés en 2024

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0546007V002>